

14.2.2011

B7-0114/2011 }
B7-0115/2011 }
B7-0116/2011 }
B7-0117/2011 }
B7-0118/2011 }
B7-0119/2011 } RC1/Am. 5

Amendement 5

José Bové, Alyn Smith, Bas Eickhout
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL
Hausse des prix des denrées alimentaires

Proposition de résolution commune

Paragraphe 1

Proposition de résolution commune

1. affirme que la sécurité alimentaire mondiale est une question d'une extrême urgence pour l'Union et les pays en développement et appelle à une action immédiate et continue visant à garantir la sécurité alimentaire des citoyens de l'Union, de même qu'au niveau mondial; souligne que les produits alimentaires devraient être accessibles à des prix raisonnables pour les consommateurs, tout en garantissant simultanément un niveau de vie équitable pour les agriculteurs;

Amendement

1. affirme que la sécurité alimentaire mondiale est une question d'une extrême urgence pour l'Union et les pays en développement et appelle à une action immédiate et continue visant à garantir la sécurité alimentaire des citoyens de l'Union, de même qu'au niveau mondial; souligne que les produits alimentaires devraient être accessibles à des prix raisonnables pour les consommateurs, tout en garantissant simultanément un niveau de vie équitable pour les agriculteurs;
demande à la Commission et aux États membres d'adopter une stratégie révisée en matière de commerce et de développement, qui permette aux pays en développement de protéger suffisamment leurs marchés des denrées alimentaires nationaux et de décider des politiques qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour accroître leur potentiel de production de denrées alimentaires et aider leur petits agriculteurs;

AM\857436FR.doc

Or. en

PE459.646v01-00 }
PE49.647v01-00 }
PE495.648v01-00 }
PE459.649v01-00 }
PE459.650v01-00 }
PE459.651v01-00 } RC1

14.2.2011

B7-0114/2011 }
B7-0115/2011 }
B7-0116/2011 }
B7-0117/2011 }
B7-0118/2011 }
B7-0119/2011 } RC1/Am. 6

Amendement 6

José Bové, Alyn Smith, Bas Eickhout
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL
Hausse des prix des denrées alimentaires

Proposition de résolution commune
Paragraphe 2

Proposition de résolution commune

2. souligne que le droit à la sécurité alimentaire est un droit élémentaire et fondamental, qui relève des droits de l'homme, et qu'il est assuré lorsque toute personne dispose, à tout moment, d'un accès physique et économique à une nourriture adaptée, sûre (du point de vue de la santé) et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins et préférences alimentaires nécessaires pour mener une vie saine et active;

Amendement

2. souligne que le droit à la sécurité alimentaire est un droit élémentaire et fondamental, qui relève des droits de l'homme, et qu'il est assuré lorsque toute personne dispose, à tout moment, d'un accès physique et économique à une nourriture adaptée, sûre (du point de vue de la santé) et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins et préférences alimentaires nécessaires pour mener une vie saine et active; ***insiste sur le fait que les subventions directes et indirectes à l'exportation, qui ont détruit les systèmes locaux de sécurité alimentaire dans de nombreux pays en développement, doivent être abandonnées, tout comme les mécanismes de hausses tarifaires appliquées aux marchandises transformées importées de pays en développement (qui ont obligé ces pays à accroître leurs exportations de matières premières au détriment d'une politique qui établirait un équilibre entre sécurité alimentaire et exportation de denrées***

AM\857436FR.doc

PE459.646v01-00 }
PE49.647v01-00 }
PE495.648v01-00 }
PE459.649v01-00 }
PE459.650v01-00 }
PE459.651v01-00 } RC1

alimentaires);

Or. en

AM\857436FR.doc

PE459.646v01-00 }
PE49.647v01-00 }
PE495.648v01-00 }
PE459.649v01-00 }
PE459.650v01-00 }
PE459.651v01-00 } RC1

FR

Unie dans la diversité

FR

14.2.2011

B7-0114/2011 }
B7-0115/2011 }
B7-0116/2011 }
B7-0117/2011 }
B7-0118/2011 }
B7-0119/2011 } RC1/Am. 7

Amendement 7

José Bové, Alyn Smith, Bas Eickhout
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL
Hausse des prix des denrées alimentaires

Proposition de résolution commune
Paragraphe 28

Proposition de résolution commune

28. estime qu'un système mondial ciblé de stocks alimentaires serait utile (associant des stocks d'urgence destinés à réduire la faim et des stocks permettant de réguler les cours des matières premières), en contribuant à faciliter les échanges mondiaux lors des flambées des prix, à prévenir le retour du protectionnisme et à réduire la tension régnant sur les marchés alimentaires mondiaux;

Amendement

estime qu'un système mondial ciblé de stocks alimentaires ***régionaux et locaux décentralisés*** serait utile (associant des stocks d'urgence destinés à réduire la faim et des stocks ***régionaux*** permettant de réguler les cours des matières premières ***et d'apaiser la faim lors des flambées des prix***), en contribuant à faciliter les échanges mondiaux lors de flambées des prix, à prévenir le retour du protectionnisme et à réduire la tension régnant sur les marchés alimentaires mondiaux; ***considère qu'il conviendrait que ces réserves soient gérées aux niveaux les plus appropriés, y compris par des autorités locales, régionales et nationales et par un organisme de coordination placé sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, et qu'il faudrait, pour cela, profiter pleinement de l'expérience accumulée par la FAO et par le programme alimentaire mondial des Nations unies;***

AM\857436FR.doc

PE459.646v01-00 }
PE49.647v01-00 }
PE495.648v01-00 }
PE459.649v01-00 }
PE459.650v01-00 }
PE459.651v01-00 } RC1

Or. en

AM\857436FR.doc

PE459.646v01-00 }
PE49.647v01-00 }
PE495.648v01-00 }
PE459.649v01-00 }
PE459.650v01-00 }
PE459.651v01-00 } RC1

FR

Unie dans la diversité

FR

14.2.2011

B7-0114/2011 }
B7-0115/2011 }
B7-0116/2011 }
B7-0117/2011 }
B7-0118/2011 }
B7-0119/2011 } RC1/Am. 8

Amendement 8

José Bové, Alyn Smith, Bas Eickhout
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL
Hausse des prix des denrées alimentaires

Proposition de résolution commune

Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

***4 bis. demande la mise en œuvre rapide
des décisions de Copenhague et de
Cancún qui visent à limiter
l'augmentation de la température terrestre
à 2° C, les pays développés étant tenus de
réduire leurs émissions de 30-40 % d'ici à
2020 et de 80-95 % d'ici à 2050;***

Or. en

AM\857436FR.doc

PE459.646v01-00 }
PE49.647v01-00 }
PE495.648v01-00 }
PE459.649v01-00 }
PE459.650v01-00 }
PE459.651v01-00 } RC1

14.2.2011

B7-0114/2011 }
B7-0115/2011 }
B7-0116/2011 }
B7-0117/2011 }
B7-0118/2011 }
B7-0119/2011 } RC1/Am. 9

Amendement 9

José Bové, Alyn Smith, Bas Eickhout
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL
Hausse des prix des denrées alimentaires

Proposition de résolution commune **Paragraphe 6**

Proposition de résolution commune

6. appelle de ses vœux une coordination des mesures et une meilleure coopération en matière de changement climatique entre l'Union et les pays en développement, en particulier en ce qui concerne les transferts technologiques et le renforcement des capacités; souligne que la lutte contre le changement climatique doit être intégrée dans l'ensemble des politiques européennes concernées, dont la coopération au développement, et que la formation devrait porter essentiellement sur l'adaptation au changement climatique et les bonnes pratiques en matière de gestion des terres, telles que la gestion des sols et de l'eau, pour prévenir la perte de terres arables engendrée par l'érosion des sols ou la salinisation, conformément aux conclusions de l'évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (IAASTD);

AM\857436FR.doc

Amendement

6. considère que les pratiques agricoles industrielles suivies par les pays en développement déboucheront sur des méthodes néfastes pour l'environnement qui, à long terme, détruiront leur potentiel de production alimentaire; appelle de ses vœux une coordination des mesures et une meilleure coopération en matière de changement climatique entre l'Union et les pays en développement, en particulier en ce qui concerne les transferts technologiques et le renforcement des capacités; souligne que la lutte contre le changement climatique doit être intégrée dans l'ensemble des politiques européennes concernées, dont la coopération au développement, et que la formation devrait porter essentiellement sur l'adaptation au changement climatique et les bonnes pratiques en matière de gestion des terres, telles que la gestion des sols et de l'eau, pour prévenir la perte de terres arables engendrée par l'érosion des sols ou la salinisation, conformément aux

PE459.646v01-00 }
PE49.647v01-00 }
PE495.648v01-00 }
PE459.649v01-00 }
PE459.650v01-00 }
PE459.651v01-00 } RC1

conclusions de l'évaluation internationale
des connaissances, des sciences et des
technologies agricoles pour le
développement (IAASTD);

Or. en

AM\857436FR.doc

PE459.646v01-00 }
PE49.647v01-00 }
PE495.648v01-00 }
PE459.649v01-00 }
PE459.650v01-00 }
PE459.651v01-00 } RC1

FR

Unie dans la diversité

FR

14.2.2011

B7-0114/2011 }
B7-0115/2011 }
B7-0116/2011 }
B7-0117/2011 }
B7-0118/2011 }
B7-0119/2011 } RC1/Am. 10

Amendement 10

José Bové, Alyn Smith, Bas Eickhout
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL
Hausse des prix des denrées alimentaires

Proposition de résolution commune

Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

20 bis. invite l'Union européenne à faire campagne pour la création d'une agence mondiale indépendante de régulation assurant la transparence des marchés et du commerce des denrées alimentaires et chargée de définir les règles des marchés à terme de produits de base et des marchés d'options et d'appliquer des mesures de régulation rigoureuses contre la spéculation mondiale sur les produits alimentaires de base, mesures qui viseront, par exemple, à restreindre les positions et à limiter les produits dérivés de produits alimentaires de base aux investisseurs ayant un lien direct avec les marchés agricoles;

Or. en

AM\857436FR.doc

PE459.646v01-00 }
PE49.647v01-00 }
PE495.648v01-00 }
PE459.649v01-00 }
PE459.650v01-00 }
PE459.651v01-00 } RC1

14.2.2011

B7-0114/2011 }
B7-0115/2011 }
B7-0116/2011 }
B7-0117/2011 }
B7-0118/2011 }
B7-0119/2011 } RC1/Am. 11

Amendement 11

José Bové, Alyn Smith, Bas Eickhout
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL
Hausse des prix des denrées alimentaires

Proposition de résolution commune
Paragraphe 16

Proposition de résolution commune

16. rappelle que la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire sont intimement liées; constate que les coûts énergétiques sont un facteur déterminant du niveau de rentabilité de l'agriculture, laquelle est, généralement, dépendante du pétrole; appelle de ses vœux des mesures visant à encourager les agriculteurs à une plus grande efficacité énergétique et à développer les sources alternatives d'approvisionnement énergétique;

Amendement

16. rappelle que la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire sont intimement liées; constate que les coûts énergétiques sont un facteur déterminant du niveau de rentabilité de l'agriculture, laquelle est, généralement, dépendante du pétrole; appelle de ses vœux des mesures visant à encourager les agriculteurs à une plus grande efficacité énergétique et à développer les sources alternatives d'approvisionnement énergétique;
demande à l'Union européenne et aux gouvernements nationaux de lancer des campagnes et de procéder à des modifications structurelles pour réduire à un minimum le gaspillage des denrées alimentaires;

Or. en

AM\857436FR.doc

PE459.646v01-00 }
PE49.647v01-00 }
PE495.648v01-00 }
PE459.649v01-00 }
PE459.650v01-00 }
PE459.651v01-00 } RC1